



ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPSa L'École Promotrice de Santé

Comprendre la démarche
Engager la labellisation



ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

EPSa – Equipe académique restreinte de pilotage et équipe élargie

Equipe restreinte

ICTR

CTSS-R

IEN SBSSA

IEN, Vice-Doyenne

CTR-Délégué académique à
la pédagogie 1er 2d degrés



Equipe élargie

ICTD, CTSS-D des 4 DSDEN

Conseillers pédagogiques

Chefs d'établissement

Enseignants chercheurs du
Laboratoire Acté, INSPE UCA





Qu'est-ce que l' École Promotrice de Santé ?

« Etre bien pour bien apprendre »

Définition OMS, 1946

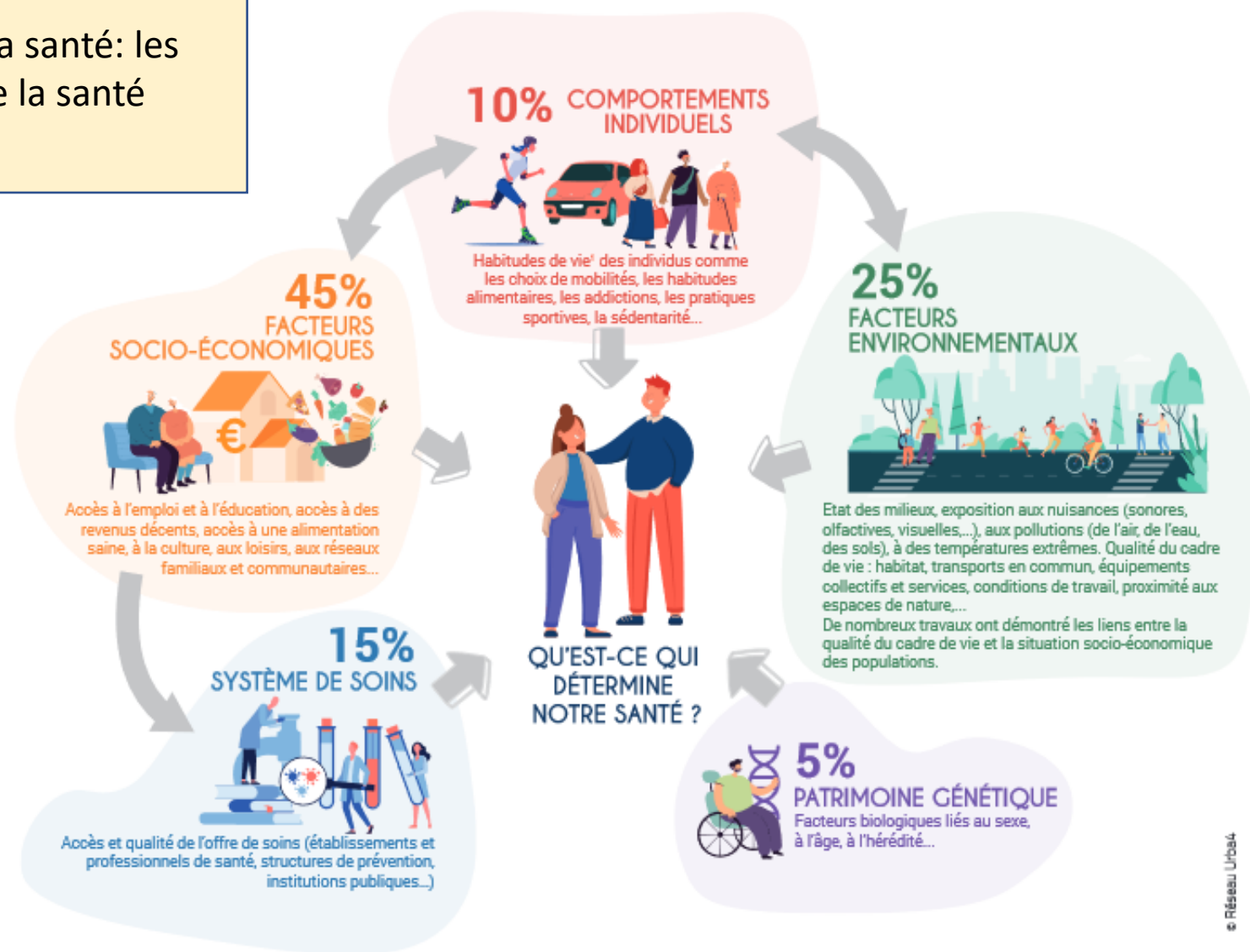
La santé n'est pas seulement l'absence de maladie ...

... Mais un **état complet de bien-être physique, mental et social.**

Processus évolutif et mouvant

La santé mentale, la santé sexuelle, la santé environnementale, etc ... sont des composantes de la santé

Ce qui Influence la santé: les déterminants de la santé



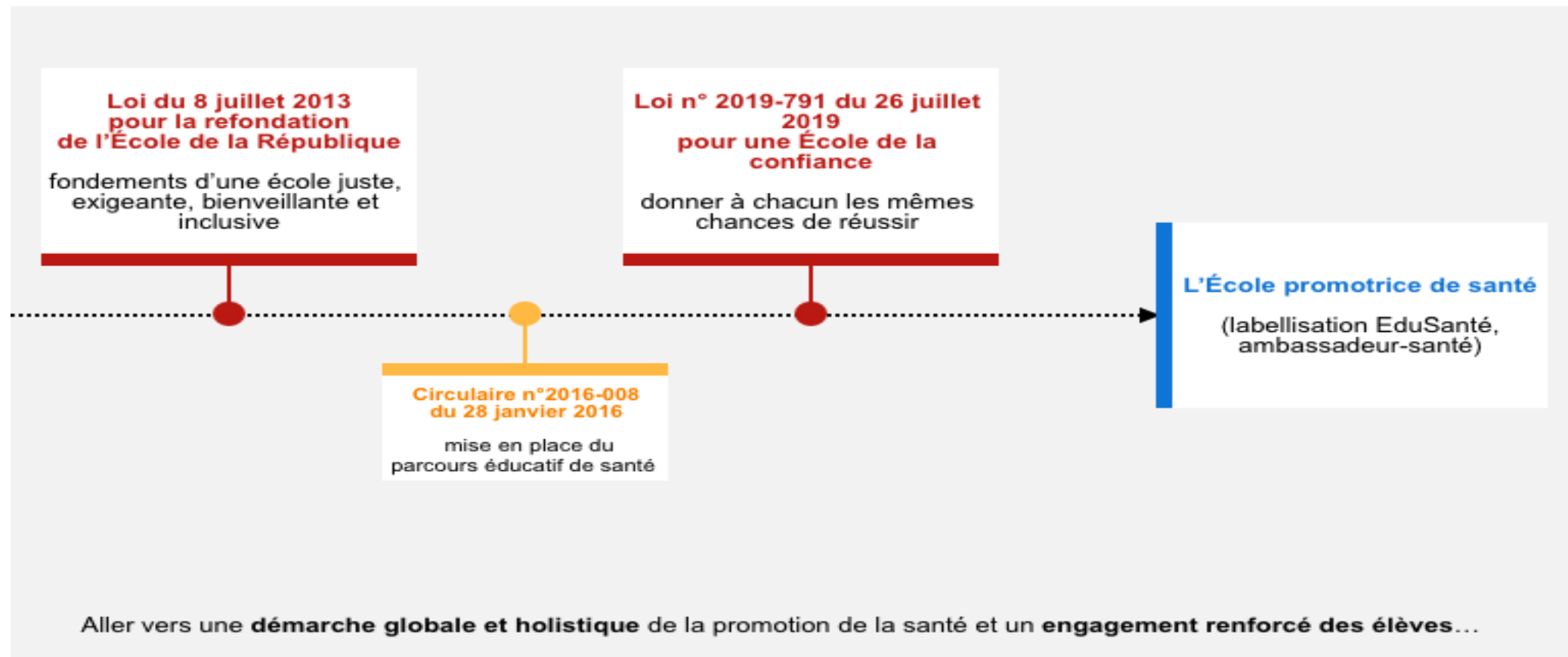
Concept “One health”

« One Health, une seule santé humaine, animale et environnementale » : concept introduit à partir des années 2000 par l'Organisation des Nations Unies:

- = une vision holistique et intégrée de la santé,
- = prévenir et lutter contre la pauvreté et les inégalités
- = assurer une transition écologique et solidaire

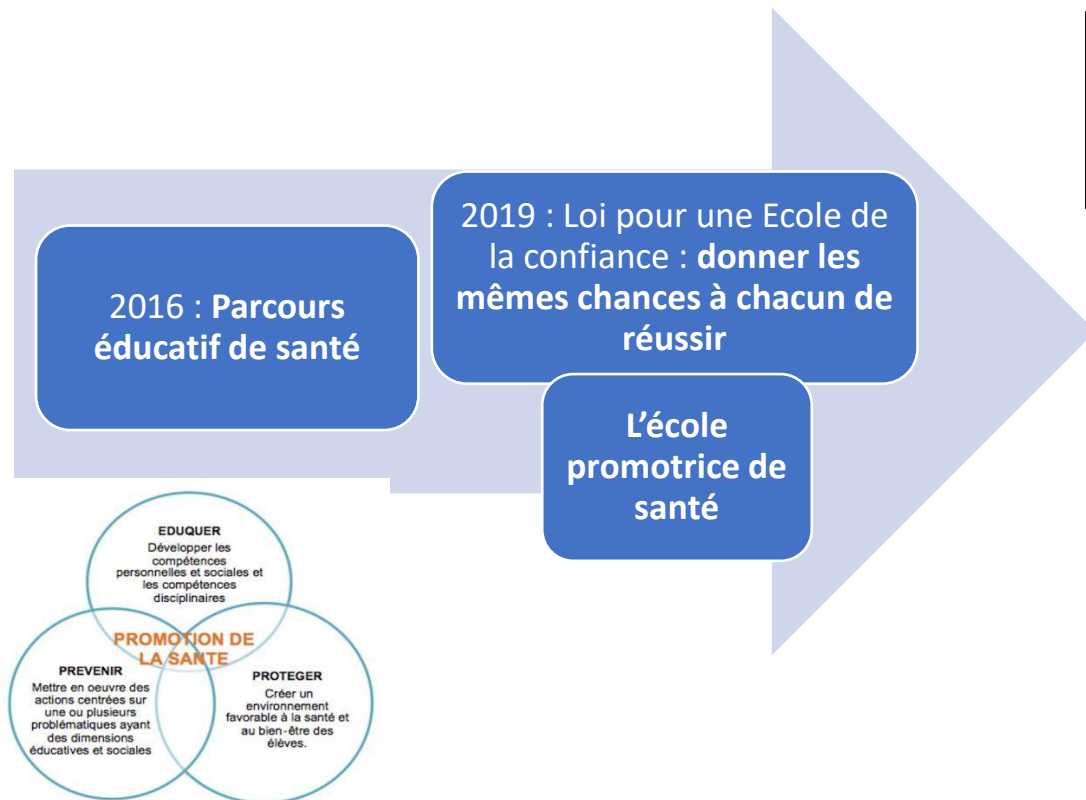
Dans ce contexte global, l'École joue un rôle important quant au déploiement d'une approche positive et intégrée de la promotion de la santé

Un peu d'histoire... du parcours éducatif de santé à l'École promotrice de santé



Une démarche impulsée au niveau national

Le parcours éducatif de santé, précurseur de l'école promotrice de santé



Priorité prévention : l'école promotrice de santé

Brève - Jean-Michel Blanquer

Comité interministériel pour la santé - 26/03/2018



La DGESCO pilote EPSa et le réseau des équipes académiques

Vademecum École promotrice de santé

Février 2020

VADEMECUM

« Etre bien pour bien apprendre »

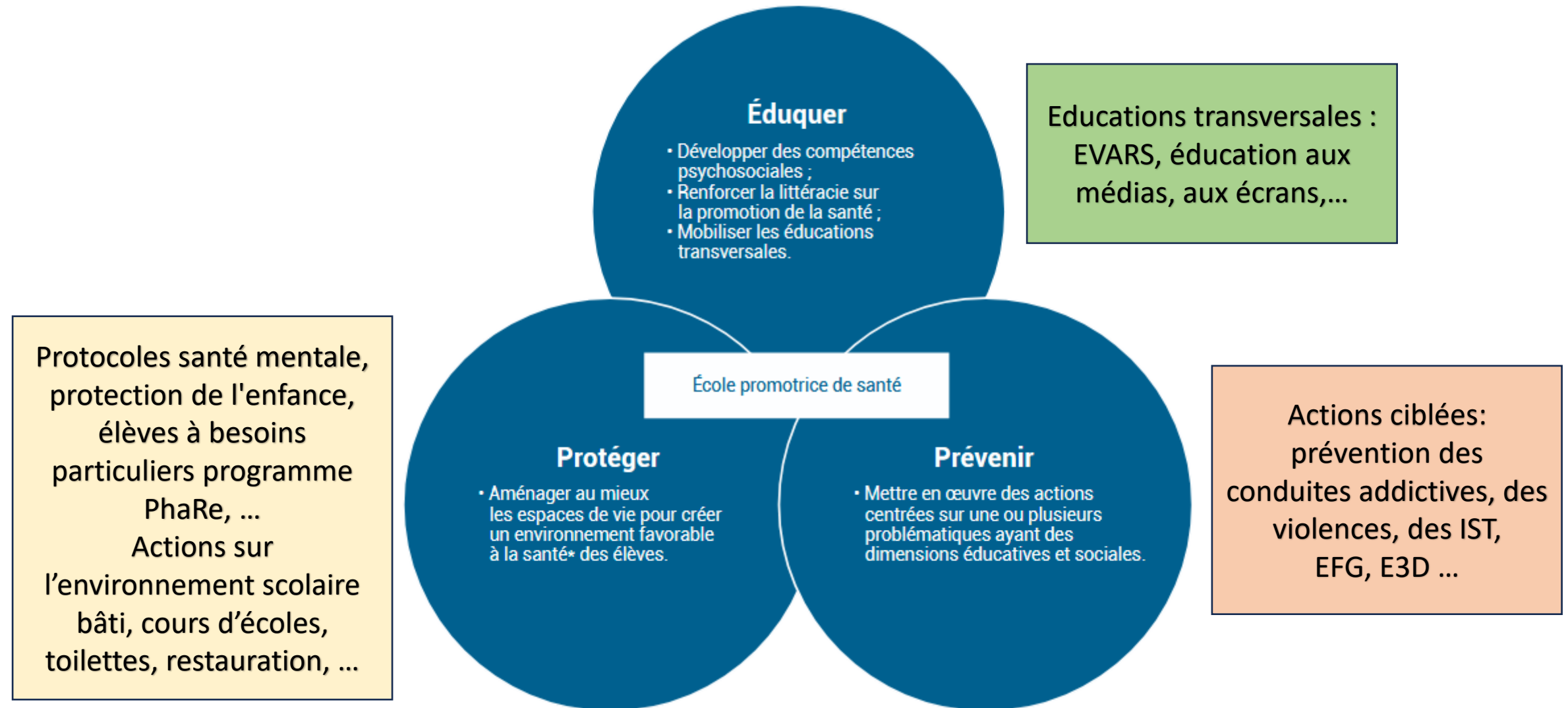
Les résultats de PISA 2018 démontrent une corrélation forte entre le bien-être des élèves et leur réussite scolaire.

L'étude ENCLASS 2022 montre une dégradation maintenue des indicateurs de bien-être à l'Ecole et de vécu scolaire, de façon plus marquée chez les filles, au collège, s'accélérant à partir de la 4e jusqu'à la fin du lycée

Objectif : Donner à chacun les moyens de mieux vivre, mieux apprendre et mieux réussir

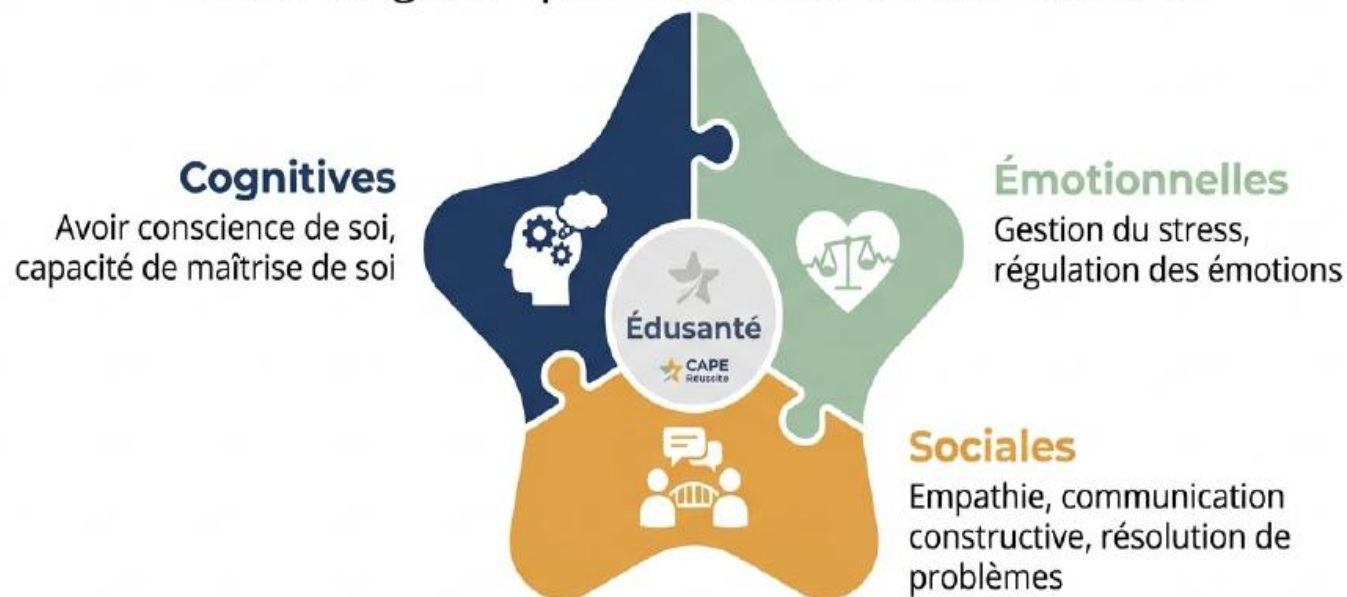
Une démarche collective pour un résultat collectif

Les 3 Piliers de la promotion de la santé :



Focus : Les Compétences Psychosociales (CPS)

Un axe obligatoire pour l'obtention du label Édusanté



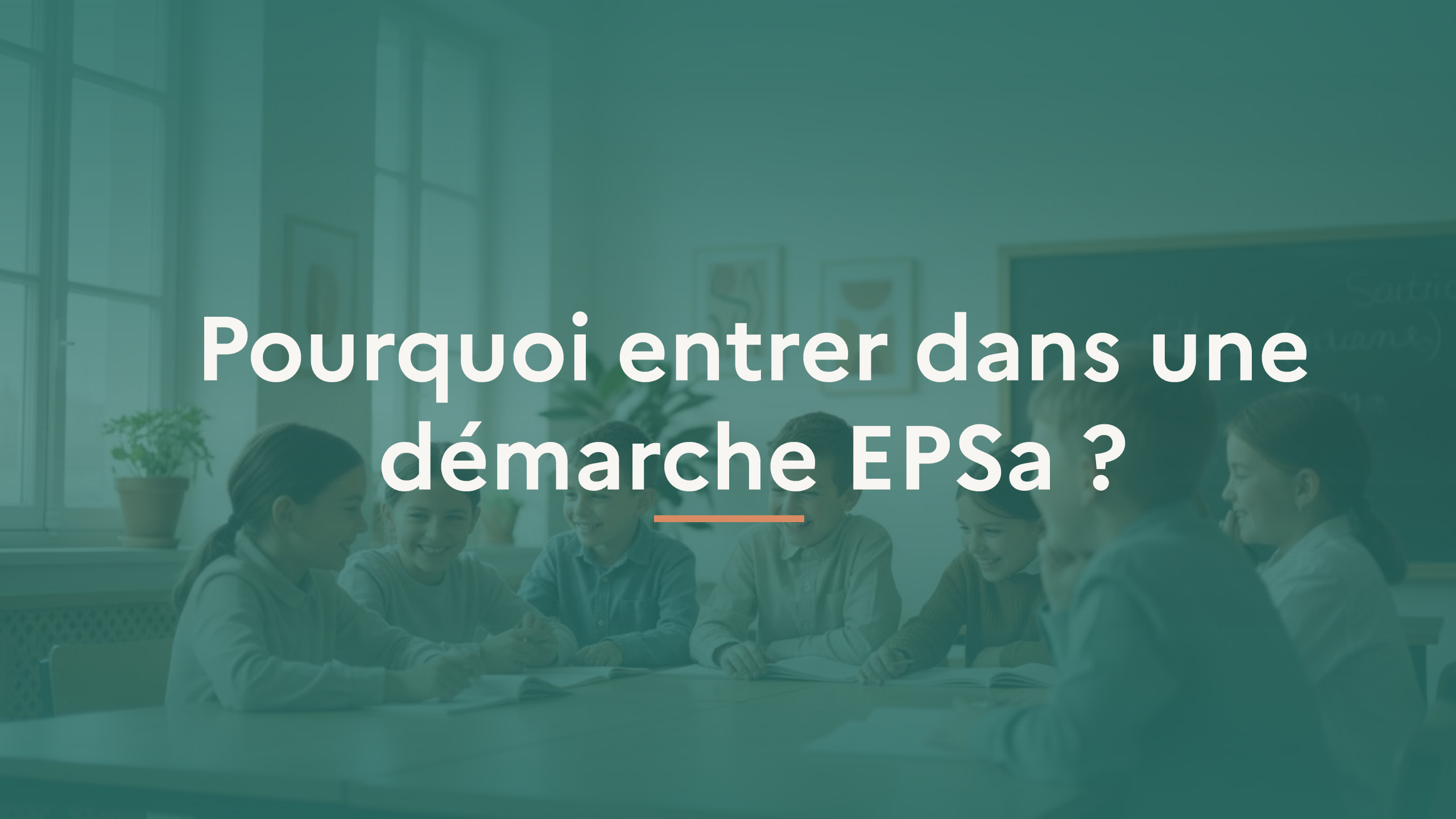
FOCUS : Littératie en santé

Motivation et compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information en vue de prendre des décisions concernant leur santé.

Le niveau de littératie en santé est préoccupant, notamment en Europe et y compris en France.

Améliorer le niveau de littératie est un enjeu majeur de santé publique pour que la population soit en capacité de prendre en charge au mieux sa santé.

Pourquoi entrer dans une démarche EPSa ?



Qu'est ce que la démarche « Ecole promotrice de santé? »

Démarche globale et positive, l'École promotrice de santé a pour enjeu de fédérer les équipes autour de la santé et du bien-être de tous dans une école, un établissement scolaire.

Une culture commune construite autour de 3 axes :

Une vision de la santé positive

La santé non réduite à une absence de maladies = **capacité** physique, psychologique et sociale d'une personne à développer

Une préoccupation au quotidien

Des actions
de
prévention

Des actions
de
protection

Des actions
à visée
éducative

Une préoccupation à tous les niveaux de l'établissement

Politique de l'école et de l'établissement

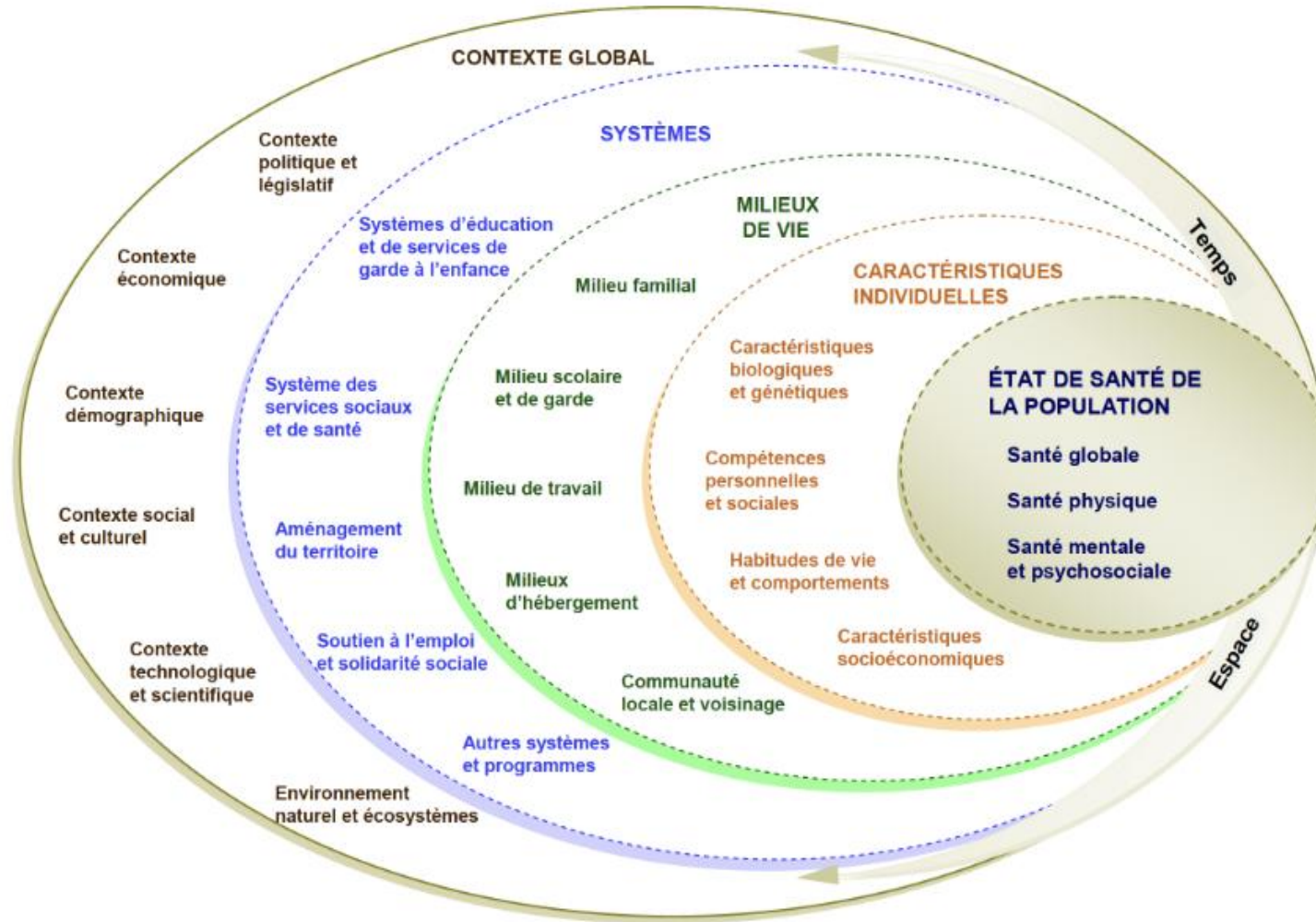
Aménagement des espaces

Environnement social

Situations éducatives

Partenariat

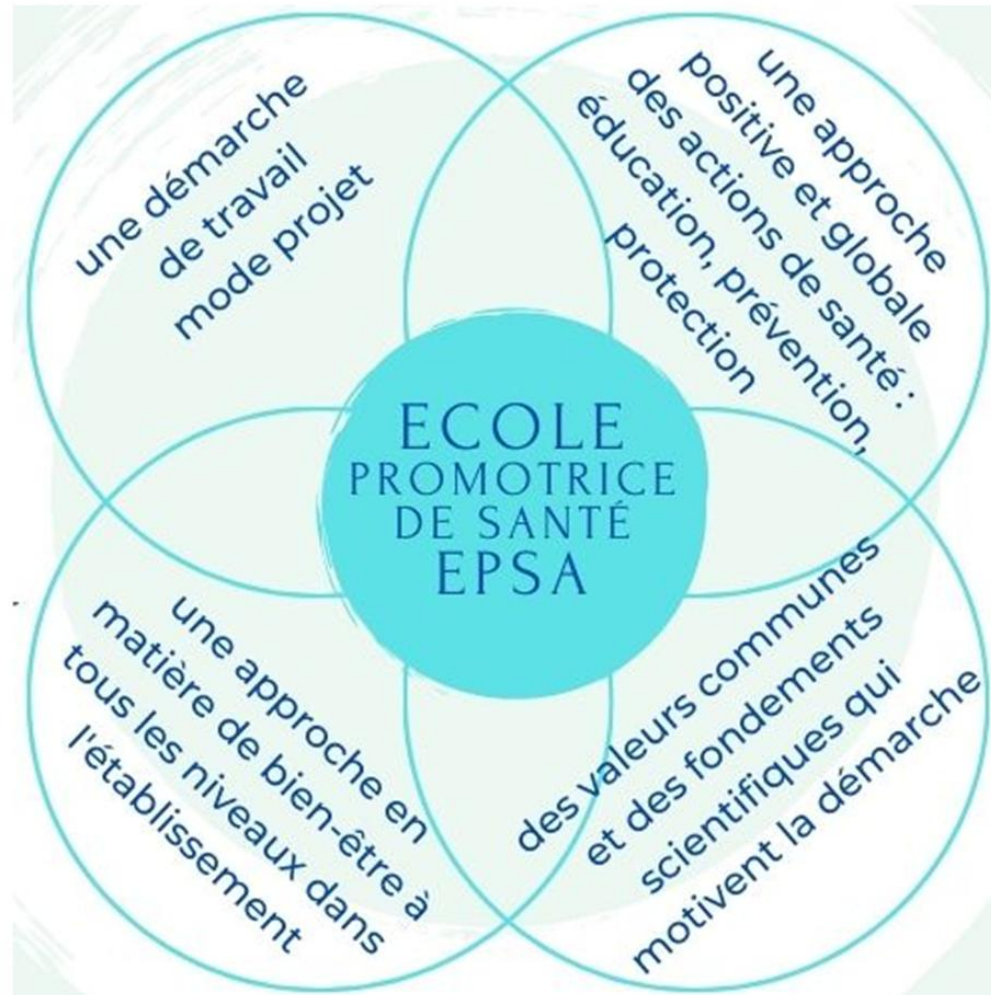
Pourquoi s'engager dans une démarche EPSa ?



L'école = milieu de vie des élèves
Légitimité pour agir en faveur de la santé des élèves (et des personnels)
Lieu de construction, de sociabilisation, d'émancipation
Égalité des chances dans l'accès aux savoirs, informations et aux soins
Rôle :
éducation/prévention/protection

Source : Cadre conceptuel de la santé et de ses déterminants – résultat d'une réflexion commune, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, mars 2010

Ecole promotrice de santé



Les objectifs d'une École promotrice de santé

Créer un environnement favorable au bien-être et à la réussite de tous les élèves:

- ❖ Améliorer les conditions de vie quotidienne au sein d'une école et d'un établissement scolaire, en portant une attention particulière aux espaces de vie
- ❖ Porter une attention particulière aux relations interpersonnelles et sociales
- ❖ Soutenir les valeurs fondamentales de la démarche École promotrice de santé, dont l'équité, l'inclusion, la non-discrimination et la justice sociale
- ❖ Contribuer à la réussite et faciliter les apprentissages
- ❖ Intégrer la santé dans les activités courantes de l'École, dans le cursus scolaire et dans les critères d'évaluation des projets pédagogiques et des actions éducatives en faveur de la santé
- ❖ Promouvoir et impliquer la participation des élèves dans les projets et actions de l'École promotrice de santé

Les leviers d'une Ecole promotrice de santé

- ❖ Constituer une équipe projet et assurer sa visibilité au sein de l'école/l'établissement/ le réseau....
- ❖ Etablir un diagnostic concerté avec l'équipe projet et les partenaires afin de dresser les priorités de promotion de la santé à poursuivre et les déterminants de santé à privilégier
- ❖ Réaliser un état des lieux des actions et des dispositifs conduits en matière de promotion de la santé
- ❖ Donner de la lisibilité pour que chacun puisse se saisir des actions et des projets déjà en cours
- ❖ Expliciter la politique de l'école/établissement/réseau en matière de promotion de la santé à l'ensemble de la communauté éducative
- ❖ Favoriser le travail collaboratif
- ❖ Associer et mobiliser les parents d'élèves et élèves
- ❖ Accompagner et former les équipes



S'engager dans la démarche permet

- ❖ de créer du lien au sein de la communauté éducative
- ❖ d'engager et d'ancrer une dynamique sur le territoire
- ❖ de fédérer les partenaires
- ❖ de coordonner et de pérenniser les 3 axes de la promotion de la santé :
éducation, prévention, protection.



La démarche EPSa dans notre académie



- ❖ Impulsée depuis 2017, pour accompagner les équipes de direction à la mise en place du parcours éducatif de santé
- ❖ A partir de 2019 : EPSa : réflexion académique avec le soutien de la recherche (Laboratoire Acté- INSPE UCA)
- ❖ Objectifs:
 - ❖ Fédérer des actions développées au titre du climat scolaire et de l'éducation à la santé et au bien-être jusqu'alors mises en œuvre, impliquant les acteurs de l'Ecole et les partenaires
 - ❖ Accompagner les équipes dans leur démarche
 - ❖ Donner de la lisibilité pour que chacun puisse se saisir des actions et des projets déjà en cours
- ❖ Les travaux académiques ont conduit à l'élaboration d'un outil de pilotage, co-construit à partir:
 - ❖ d'éléments de recherche internationale, avec les membres du CAESCE-EPSa,
 - ❖ des retours des expérimentations de terrain.

Cet outil sert d'appui à la labellisation Edusanté, portée par le ministère

A group of diverse children are sitting around a long wooden table in a bright classroom, smiling and looking at each other. In the background, there are large windows, framed artwork on the wall, and a chalkboard with some writing. The entire image is overlaid with a semi-transparent teal filter.

Label EduSanté

Notre outil de labellisation académique

- ❖ S'appuie sur les données probantes liées à l'implantation et à la pérennisation de la démarche EPSa souhaitée par le ministre de l'éducation, sur les critères nationaux, et en les approfondissant
- ❖ A pour volonté d'être en cohérence avec les démarches de labellisation existantes (Egalité fille-garçon, E3D, ...)
- ❖ Tient compte des spécificités de notre académie
- ❖ Est co-construit avec le groupe de pilotage académique afin de s'adapter aux caractéristiques et dynamiques existantes de l'académie
- ❖ Doit permettre au chef d'établissement et au directeur d'école de faire un état des lieux de l'engagement dans la démarche en concertation avec son équipe (grille conçue comme un outil de pilotage et d'accompagnement)



Pourquoi une labellisation EduSanté ?

- ❖ Mettre en valeur les actions et projets existants en les adossant à votre projet d'école ou d'établissement
- ❖ Valoriser l'engagement de votre école/établissement/réseau dans la démarche École promotrice de santé
- ❖ Certifier un certain niveau d'expertise de votre école/établissement/réseau
- ❖ Faciliter le développement d'une culture commune autour de la promotion de la santé et favoriser à terme les échanges inter-établissements

Les 3 Niveaux de Label

de la Maternelle au Lycée

Niveau 1 – Engager

- L'école/l'établissement/le réseau déploient des actions en matière de santé et de bien-être

Niveau 2 – Approfondir

- L'école/l'établissement/le réseau s'inscrivent dans une démarche EPSa (pilotage et négociation des actions en matière de santé et de bien-être sur toutes les dimensions et avec tous les acteurs à l'échelle de l'établissement)

Niveau 3 – Pérenniser

- La démarche EPSa engagée et pilotée par l'école/l'établissement/le réseau est formalisée et rayonne à l'échelle du réseau sur le territoire.



La procédure de labellisation Académie de Clermont- Ferrand



Bilan



Depuis 2023-2024: 18 écoles et établissements volontaires de l'académie ont:

- expérimenté la procédure académique et l'outil de labellisation
- reçu le label correspondant au niveau d'engagement dans la démarche

Département du Cantal : les écoles labellisées EduSanté sont des écoles de l'action-recherche « ALLIANCE » en promotion de la santé



La procédure académique

Plusieurs phases:

Pour les équipes des écoles et des établissements :

- Déclaration d'intention
- Dossier de candidature (document simplifié issu de la grille de labellisation) si la déclaration d'intention est recevable après étude de la commission départementale

Pour les commissions départementales et jury académique

- Étude des déclarations d'intention (DSDEN)
- Etude des dossiers de candidatures et proposition du niveau de label, en appui de la grille de labellisation, et présentation au jury académique

Jury académique : étude et validation des niveaux de labels + transmission aux écoles et établissements concernés

L 'inscription d 'intention



Éléments à renseigner

- ❖ Identification (Ecole, établissement, réseau, CESCE de bassin...)
- ❖ Obtention d'autres labels
- ❖ Motivations à la labellisation
- ❖ Auto-positionnement sur le niveau de label demandé

Le dossier de candidature

Éléments à renseigner

- ❖ Identification (Ecole, établissement, réseau, CESCE de bassin...)
- ❖ 4 critères de labellisation (chaque critère doit être évalué et complété)

Dans tous vos envois : Respect RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données :

« Les documents transmis ne doivent comporter aucune donnée personnelle se rapportant ou permettant l'identification d'un individu »

Seront à joindre au dossier, les pièces justificatives suivantes (3 maximum) :

Exemples de documents (liste non exhaustive) :

- Extrait du projet d'école
- Extrait du projet d'établissement ou de réseau
- Extrait du compte-rendu de conseil d'école
- Extrait de compte-rendu du conseil d'administration
- Compte-rendu du CESCE
- Autre :



CRITÈRE 1 : pilotage, mise en œuvre, ressources

→ VERS UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT EPSa : POLITIQUE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE ET RESSOURCES

- Des actions de santé et de bien-être sont présentées aux différentes instances, des personnels sont identifiés et se mobilisent individuellement lors des formations en matière de santé et de bien-être
- La démarche EPSa est inscrite explicitement dans les instances, planifiée et coordonnée à l'échelle de **l'école/** l'établissement, elle est également participative et s'inscrit dans une logique de co-construction
- La démarche EPSa est réalisée à l'échelle d'un réseau, elle se déploie et rayonne sur le territoire (négociation et coordination des actions en matière de santé et de bien-être)

CRITÈRE 2 : diagnostic, temporalité, partenariat d'évaluation

➔ DEPLOYER DES ACTIONS DE SANTÉ ET DE BIEN ÊTRE EN MODE PROJET

- Planification et déploiement des actions, mise en œuvre reposant sur des constats et des préoccupations individuelles en matière de santé et de bien-être dont certaines sont déléguées à des partenaires
- Le déploiement de la démarche repose sur des indicateurs validés et les besoins sont négociés. La planification se fait dans une logique de co-construction et les partenaires déploient leurs actions dans cette logique
- Le déploiement de la démarche repose sur des indicateurs validés et les besoins sont négociés et partagés dans une logique de co-construction à l'échelle du réseau sur le territoire

CRITÈRE 3 : approche thématique de santé, d'éducation à la santé, compétences psychosociales, littératie en santé

➔ VERS UNE APPROCHE POSITIVE ET GLOBALE DES ACTIONS DE SANTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : MISE EN ŒUVRE EPSA

- Entrée par des thématiques de santé et actions en matière de CPS et de littératie en santé
- La planification de la démarche se déploie en prenant appui sur les programmes d'enseignement à l'échelle de la classe et renforce explicitement les facteurs de protection (CPS et la littératie en santé)
- La planification de la démarche se déploie à l'échelle du réseau sur le territoire en lien avec les facteurs de protection (CPS et la littératie en santé)

CRITÈRE 4 : environnement physique, climat scolaire et social

→ VERS UN ENVIRONNEMENT PHYSIQUE ET SOCIAL FAVORABLES A LA SANTE ET AU BIEN-ÊTRE

- Des actions en matière de climat scolaire et sur les espaces de vie à l'école/dans l'établissement sont conduites
- La planification de la démarche permet le déploiement de l'action concertée et négociée sur les espaces de vie de l'école/de l'établissement et les dimensions clefs du climat scolaire
- L'environnement social et physique des élèves est pris en compte dans la planification de la démarche à l'échelle du réseau sur le territoire et agit positivement sur leur qualité de vie

CALENDRIER



30 juin 2026

Dépôt du dossier de
candidature

Novembre 2026

Jury académique

31 mars 2026

Inscription d'intention
en ligne

*Lien accessible en ligne
(SELIA) +
communication
académique*

Transmission du
lien du dossier de
candidature par les
DSDEN

**Au plus tard fin
septembre
2026**

Commissions
départementales

Les référents départementaux vous accompagnent tout au long du processus

Ressources et Contacts



Equipe académique: eps-a-clermont@ac-clermont.fr

Départements	Référents (2026)	Contacts
DSDEN Allier	Infirmière conseillère technique départementale	ia03@ac-clermont.fr
DSDEN Cantal	Conseillère technique départementale de service social , Conseiller pédagogique EPS, circonscription Aurillac Cantal-Sud	cabinet-ia15@ac-clermont.fr
DSDEN Haute-Loire	Conseiller technique départemental de service social Infirmière conseillère technique départementale	dsden43@ac-clermont.fr
DSDEN Puy-de-Dôme	Conseillère technique départementale de service social Infirmière conseillère technique départementale	cabinet-ia63@ac-clermont.fr

 <https://eduscol.education.fr/2063/je-souhaite-m-engager-dans-la-demarche-ecole-promotrice-de-sante>

 <https://pedagogie.ac-clermont.fr/ecole-promotrice-de-sante/>

 Vademecum: <https://eduscol.education.fr/document/1689/download?attachment>